

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1176

Artikel: Les comptes 1993
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉCALAGE

Sens et non-sens**MARIANNE ENCKELL**

service d'information
OSEO, Lausanne

Les paysans, les Suisse centrale, les pas riches, les école primaire, les petits nains de jardin: ce seraient elles et eux, les frileux et les repliés des votations du 12 juin ?

En même temps que les commentaires effarés paraissait dans le quotidien *Libération** une tribune sur l'illettrisme en France. L'auteur relève non seulement que près de 10% des jeunes gens savent au mieux lire une phrase simple et que près de 20% ne comprennent rien à un texte simple: des proportions analogues se retrouvent en Suisse. Mais il va plus loin. Chez les allocataires du RMI, les chiffres se montent à la moitié et aux trois-quarts, respectivement. Et les «lecteurs en difficulté» auxquels on demande de parler d'un texte simple de 70 mots qu'ils ont eu sous les yeux «ont entrepris de nous raconter une histoire [qui] n'avait que très peu de chose à voir avec le contenu réel du texte proposé... Il apparaît donc que ce n'est pas le sens de la lecture qui leur fait défaut [mais] les moyens d'identifier les indices qui ancrent la construction du sens dans le texte».

A l'Entraide ouvrière OSEO, nous travaillons tous les jours avec des personnes hors jeu: chômeurs peu qualifiés, requérants d'asile, marginaux, toxico-dépendants. Ils sont ballotés d'un bureau à l'autre, d'un formulaire à l'autre, d'un refus à l'autre. L'exil ou le chômage leur ont ôté les points de repère que sont le travail et ses horaires, la langue, le quartier – en bref, la dignité. Des personnes qui sont

pleines de compétences, d'atouts, de richesses sociales se retrouvent quémandeurs, assistées. Les connaissances qu'elles ont acquises à l'école ou au travail se trouvent invalidées par leur exclusion du monde du travail.

Et l'on voudrait qu'elles comprennent les discours des autorités et des éditoriaux ? On voudrait qu'elles se mobilisent pour ces grandes causes que sont la culture, l'intégration européenne et mondiale, les finances publiques, quand elles ne trouvent plus le sens même de leur quotidien ?

Je voudrais proposer qu'on parte de là pour réfléchir à la crise politique et sociale. Les règles de la démocratie suisse, les clauses de sa Constitution ne font pas partie des inquiétudes quotidiennes d'une grande partie de la population. En revanche la participation à la vie sociale et économique, l'engagement pour des causes solidaires font partie des besoins essentiels de chacune et chacun — mais ils sont loin d'être reconnus comme tels. A nous les nantis, les éduqués, les actifs, les citoyens de rechercher le dialogue, de parler clairement de sujets concrets; à nous tous, citoyens ou pas, de trouver les moyens de lutter contre l'exclusion. Nouveau contrat social, changement des mentalités, révolution, personne n'a trouvé la recette magique. Dans ce domaine, le travail ne manque pas. ■

*«L'école mise au défi de l'illettrisme», par Alain Bentolila, professeur à l'université de Paris V; *Libération*, 16 juin 1994.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
René Longet (rl)
Charles-F. Pochon
Forum: Marianne Enckell
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Jean-Luc Seylaz
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

FABRIQUE DE DP

Les comptes 1993

Dépenses	
Imprimerie	52 780
Expédition	9 676
Promotion	21 807
Salaires	88 457
Charges sociales	13 808
Locaux	6 432
Téléphone, fax, vidéotex, affranchissements	7 083
Autres frais	12 786
Impôts	718
Amortissements	3
Total dépenses	213 549

Recettes	
Abonnements	173 001
Dons	4 314
Ventes au numéro	1 313
Produits financiers	4 391
Total recettes	183 018
Résultat d'exploitation	-30 530

(réd) La SA des éditions Domaine public a tenu son assemblée générale ordinaire le 23 juin. Elle a procédé aux opérations statutaires et a notamment approuvé les comptes dont les têtes de chapitre sont reproduites ci-contre (les lecteurs qui souhaiteraient obtenir les comptes plus détaillés et le bilan peuvent demander ces documents à la rédaction).

L'assemblée a également renouvelé les mandats des membres du conseil d'administration, qui se compose comme suit: Jean-Pierre Bossy (président), Luc Thévenoz (administrateur-délégué), Claude Bossy, François Brutsch, Jean-Daniel Delley, Henri Galland, André Gavillet, Michel Naymark, Ursula Nordmann, Anne Rivier-Attinger, Victor Ruffy.

Le virement de l'agio encaissé lors de l'augmentation de capital opérée en 1993 et la dissolution d'une réserve spéciale ont permis un assainissement du bilan et la diminution de la perte reportée, qui se monte désormais à 5182,60 francs. Rappelons que le capital de la SA est de 95 000 francs; il est composé de 950 actions nominatives à 100 francs. ■